

Révéler les bénéficiaires effectifs en Afrique – Mobiliser le potentiel du secteur extractif

*Thèmes clés, leçons apprises et notions
principales*



Statistiques

2.5 jours

250+ participants

30+ pays

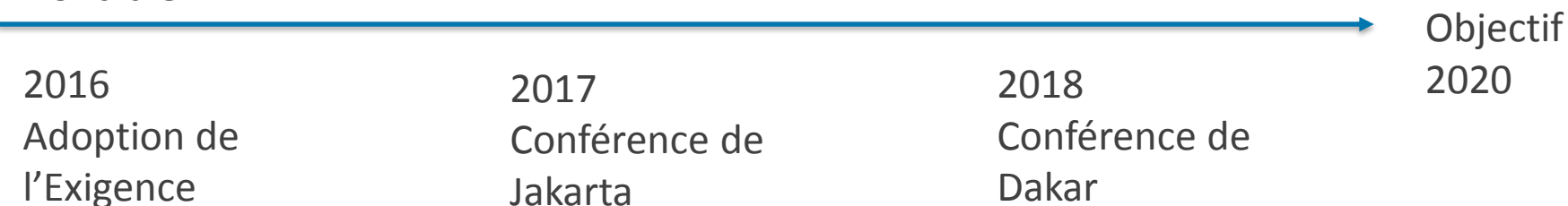
40+ organisations

60+ experts

L'ITIE a été un catalyseur dans le débat sur la propriété effective.

Ces 12 derniers mois: des législations ont été rédigées, adaptées et adoptées. Les conversations de Dakar étaient détaillées, des expériences ont été partagées, des meilleures pratiques discutées.

La transparence de la propriété effective est maintenant une norme mondiale.



Citations

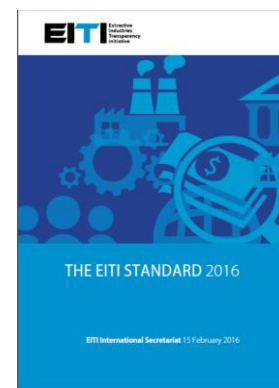
«Connaître ses propriétaires effectifs est clé pour tous les pays de mise en oeuvre de l'ITIE et plus largement dans le monde afin de tirer parti pleinement des industries extractives. La transparence des propriétaires effectifs contribue à lutter contre l'évasion fiscale, la corruption, les conflits d'intérêt et les flux financiers illicites afin d'améliorer les conditions d'investissement.»

S.E. Macky Sall, Président du Sénégal

La route vers 2020: l'exigence de propriété effective de l'ITIE

L'ITIE exige des pays qu'ils s'assurent que:

- les entreprises pétrolières, gazières et minières qui **font une demande, ou détiennent une participation directe** dans une licence ou un contrat d'exploration ou de production pétrolier, gazier ou minier
- divulguent leur **propriétaires effectifs** au plus tard le **1er janvier 2020**;
- Identifient les propriétaires **politiquement exposés.**



Pourquoi faisons-nous ceci?

La transparence de la propriété effective:

- Simplifiera les déclarations pour les entreprises
- Mettra toutes les entreprises à égalité
- Augmentera le potentiel d'investissements de qualité
- Augmentera la transparence, réduira le risque de corruption
- Améliorera la confiance entre gouvernements, entreprises et société civile

«divulguer la propriété effective au Royaume-Uni, c'est créer un bon comportement des entreprises et une confiance dans tout le système économique.»

Matthew Ray, gouvernement britannique

Meilleure adaptation pas meilleure pratique

- les pays adoptent des approches différentes à la divulgation des données de propriété effective
- certains ont une approche ciblée sur les entreprises pétrolières, gazières et minières
- D'autres incluent tous les secteurs et entreprises enregistrées dans le pays
- Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise approche
- **Les parties prenantes doivent décider ce qui fonctionne dans leur context, correspondant aux priorités nationales**

Exemples de pays

- **La Guinée** et la **Sierra Leone** publieront des données de propriété effective dans les secteurs pétroliers, gaziers et miniers.
- **La RDC** publiera d'abord les informations sur le secteur minier, puis pétrolier et gazier.
- **Le Nigeria** prévoit un registre public avant 2020.
- **Le Ghana** publiera les propriétaires effectifs d'entreprises souhaitant opérer sur les blocs pétroliers.
- **Le Royaume-Uni** a déjà publié un registre complet.

Rédiger une législation

«Nous sommes encore en plein apprentissage pour légiférer sur les divulgations de propriété effective. C'est pour cela que cette conférence est si importante.»

Stephen Karangizi, ALSF.

«Nous voulons que notre législation fonctionne et donc apprendre des autres qui ont progressé sur la propriété effective.»

Luse Chansa-Kalonga, Zambia.

Prochaines étapes: compte à rebours vers 2020

- Il ne reste que 12 mois avant l'entrée en vigueur complète de l'exigence. Déclarez dès maintenant.
- La connaissance est meilleure mais la motivation à apprendre plus reste élevée.
- Avoir la bonne législation n'est qu'un début, la mise en oeuvre est la clé.
- Les demandes de soutien technique sont nombreuses. Il y a beaucoup d'options à envisager et des partenaires prêts à soutenir.